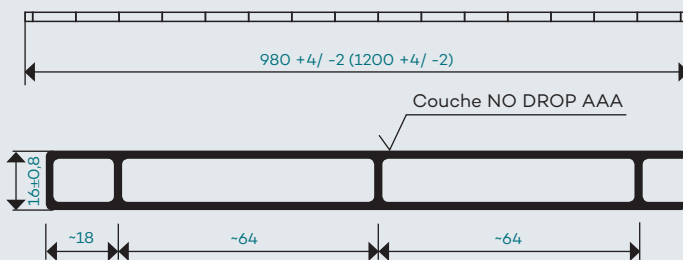




PLEXIGLAS®

Plaque alvéolaire double paroi

PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue AAA SDP 16/980 (/1200)-64 blanc WZ030



Coupe transversale du PLEXIGLAS®

Heatstop Cool Blue AAA SDP 16-64 (dimensions en mm)



Produit

La plaque alvéolaire à double paroi PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue WP 16/-64 est une plaque réfléchissant le rayonnement IR (infrarouge) à isolation thermique et très résistante aux intempéries en verre acrylique à résilience modifiée (polyméthacrylate de méthyle, PMMA). Le traitement Heatstop est uniforme et parfaitement homogénéisé au matériau de la plaque et a la même efficacité sur la face supérieure ou inférieure de la plaque.

Propriétés

Outre les propriétés connues et éprouvées du PLEXIGLAS®, à savoir :

- une transparence et une brillance exceptionnelles
- une résistance très élevée aux intempéries
- une grande maniabilité
- une dureté de surface élevée
- 100% recyclable

les plaques PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16-64 affichent les particularités suivantes :

- Le rayonnement solaire incident est réduit jusqu'à 75%.
- L'impression de couleur au verso du vitrage crée une atmosphère agréable et fraîche.
- Elles protègent formidablement du rayonnement UV trop nocif.
- Elles résistent aux chocs et aux coups durant le transport, la manutention et la pose.
- Elles apportent une isolation thermique.
- Elles contribuent aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de CO₂.
- Elles sont résistantes à la grêle avec une valeur énergétique de 1 joule garantie 10 ans.

Applications

En raison de ces propriétés, PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16-64 est particulièrement indiqué pour :

- les carports
- les façades
- les serres
- les verrières
- les toits de terrasse
- les marquises
- les vérandas
- les jardins d'hiver



PLEXIGLAS®

Plaque alvéolaire double paroi

Pose

Pour la pose du PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16-64, vous pouvez vous référer aux instructions de mise en œuvre suivantes :

- Notice de pose des plaque alvéolaires, ondulées et massives (No. de réf. 311-8)

Formats de livraison

PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16-64 est disponible aux formats suivants :

- Longueur : 2000 – 7000 mm
- Largeur : 980 mm, 1200mm
- Coloris : Blanc (bleu/doré)

Vous trouverez d'autres informations détaillées dans le livret de commande PLEXIGLAS®.

Effet Heatstop Cool Blue

Grâce à sa technologie spécifique, la plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue atténue très efficacement le rayonnement thermique du soleil. Cet effet est renforcé par une coloration ciblée qui a également un impact positif sur la température ressentie si importante pour le bien-être des personnes. Le traitement Heatstop Cool Blue confère aux plaques une brillance en surface séduisante, aux reflets dorés. Côté verso, les plaques procurent une fraîcheur bleutée agréable, conforme à leur fonction. Cette coloration a un effet irisé. L'impression de couleur varie en fonction de l'angle où l'on se trouve et des conditions de luminosité.

Traitement anti-algues (AAA)

Ce traitement anti-algues basé sur les nanotechnologies modernes est une évolution du revêtement NO DROP¹ utilisé avec succès depuis de nombreuses années. Il est directement appliqué sur les plaques alvéolaires au cours d'une étape de fabrication supplémentaire. Grâce à ce revêtement, les algues, mousses, pollens et autres salissures perdent leur faculté d'adhérence et peuvent même se désintégrer immédiatement et entièrement sous l'effet du rayonnement solaire naturel. À ce traitement s'ajoute le célèbre effet NO DROP, tous les restes de saletés

désagregés peuvent donc être emportés en quasi totalité par la pluie.

Activation du traitement anti-algues

Le nouveau revêtement NO DROP AAA est recouvert d'une couche protectrice. Cette dernière est éliminée par le lessivage de l'eau de condensation ou de la pluie. La couche NO DROP AAA est alors activée. Elle peut également être activée manuellement, par lessivage à l'eau et à l'éponge ou au jet.

Efficacité et consignes d'entretien

Le revêtement NO DROP AAA agit sous l'effet du rayonnement UV naturel du soleil. Pour permettre au maximum de lumière UV d'atteindre la surface de la plaque et ainsi obtenir une efficacité maximale, nous recommandons de nettoyer les plaques de PLEXIGLAS® une fois par an, conformément à nos instructions d'entretien. Dans le cadre de conditions météorologiques particulièrement défavorables, une prolifération d'algues peut être constatée malgré le traitement anti-algues, mais celle-ci sera nettement atténuée.

Comportement sous charge Distances entre les appuis

Grâce à leur grande rigidité, ces plaques permettent de réaliser de grandes portées et donc de réduire l'ombre portée à l'intérieur de la pièce tout en minimisant les frais de construction. Soutenue sur chacun de ses 4 côtés et combinée à des profilés de support adaptés, la plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Heatstop Cool Blue SDP 16/980(1200)-64 nécessite des distance entre appuis comme indiqué dans le tableau. Le comportement sous charge est déterminé d'après l'ETAG 010 (Guide d'agrément technique européen pour les systèmes de toit transparent auto-portant). Ce calcul se base sur une profondeur de feuillure de 20 mm des plaques alvéolaires du système de vitrage et sur un facteur de sécurité de 1,6. Les distances entre les appuis seront réduites en conséquence en cas de profondeur de feuillure plus petite. En cas de découpes de grandes dimensions dont la lisière dépasse de plus de 15 mm de l'entretoise, il convient d'utiliser un profilé support adapté, par ex. un **PROFILÉ CREUX 16**.

¹ Europ. Patent 149 182



PLEXIGLAS®

Plaque alvéolaire double paroi

Distance entre appuis [m]

Charge [N/m²]	980 mm	1200 mm
680	pas de traverse	5,6
750	6	5,1
850	5,4	4,7
1000	4,4	4,0
1250	3,6	3,4
1500	3,1	2,9
1750	2,7	2,5
2000	2,3	2,1
2250	2,0	1,8
2500	1,7	1,5
2750	1,4	1,2
3000	1,2	1,0

Comportement au feu

- Concernant son comportement au feu, le PLEXIGLAS® est appartient à la classe E selon la norme DIN EN 13501.
- Conformément à la norme DIN 4102, le PLEXIGLAS® brûle pratiquement sans produire de fumée et est facile à éteindre.
- Les gaz de fumée du PLEXIGLAS® ne sont pas très toxiques conformément à la norme DIN 53436 et ne sont pas corrosifs selon la norme DIN VDE 0482-267.
- Les surfaces vitrées en PLEXIGLAS® sur les toits peuvent fondre en cas d'incendie et permettre l'évacuation des fumées et de la chaleur.

Données techniques (valeurs indicatives)

Longueurs livrables	2000 – 7000 mm
Coefficient de transmission de la lumière τ_{D65}	
Blanc WZ030	env. 20%
Facteur total de transmission de l'énergie g	
Blanc WZ030	env. 25%
Coefficient de transmission thermique k	2,5 W/m²K
Coefficient de dilatation linéaire α	0,09 mm/m²K
Dilatation possible sous l'influence de la chaleur et de l'humidité	env. 6 mm/m
Température d'utilisation max. sans charge	70 °C
Indice d'affaiblissement acoustique	24 dB
Rayon de cintrage à froid max. autorisé	2400mm (150xép. plaque)
Grammage	env. 4,5 kg/m²

Garantie

Vous trouverez les conditions de garantie relatives à ce produit et à nos autres produits sur www.plexiglas.de.

POLYVANTIS GmbH

Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de
www.polyvantis.com

® = marque déposée

Les semi-produits en polyméthacrylate de méthyle (PMMA) de POLYVANTIS sont distribués sur les continents européen, asiatique, africain et australien, sous la marque enregistrée PLEXIGLAS® et, sur le continent américain, sous la marque enregistrée ACRYLITE®, qui sont des marques déposées de la Société Röhm GmbH, Darmstadt ou de ses entreprises affiliées.

Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous

les contrôles et tests utiles au produit. Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.